

Notes lovaniennes sur la *Complainte* en vieux hongrois

Par

LÁSZLÓ MEZEY

(Budapest)

L'été dernier j'avais enfin sous la main ce petit livre serré dans des plats de bois recouverts de cuir rose. Le chef du département des manuscrits à la Bibliothèque de l'Université de Louvain, M. Albert D'Haenens, d'une amabilité exquise, me dit en le remettant: «voici votre manuscrit». En effet, tout en n'étant pas propriété hongroise, ce manuscrit est le trésor de tout le peuple hongrois, de toute notre littérature, de toute la poésie lyrique hongroise. En pensant aux disciplines que touchent la connaissance et l'étude du texte fort effacé du f. 132', je ressentais, outre la joie de toucher enfin le livre, des remords en tant qu'investigateur des péripéties de l'ancienne culture littéraire hongroise. Combien nos linguistes ont montré plus d'assiduité et de suite dans leurs recherches que ne l'ont fait les historiens de la littérature. Je suis convaincu que le grand intérêt qu'ils y avaient porté avait comme source aussi l'amour de ces vers merveilleux. Inspirées par l'«amor litterarum» pur et sévère des grammairiens antiques, les plus éminentes figures de la linguistique hongroise s'étaient adonnées depuis 1922 à la mise au point complète des problèmes linguistiques que pose la *Complainte*.¹

Et les historiens de la littérature, ont-ils fait autant de leur côté? A mon sentiment non. Ils ont bien tenté de situer cette oeuvre du point de vue du genre, de l'histoire de la littérature et de la civilisation, pourtant, ils ne sont pas arrivés à assigner sa place au niveau des oeuvres littéraires médiévales, et de plus, ils nous doivent encore des analyses qui puissent développer les premiers aperçus et apporter des éclaircissements aux problèmes chronologiques et textologiques. Ce premier document de la poésie hongroise n'est toujours pas intégré à l'histoire de notre «genre représentatif» d'une manière au moins aussi fouillée qu'était faite l'analyse linguistique.²

Ces pensées m'assaillirent surtout quand, dans la première heure de mon séjour à Louvain, le manuscrit à la main, la tentation surgit d'étudier les textes qui forment le milieu de la *Complainte*. La tentation, dis je, car la brièveté des trois jours dont je disposais, rendait à priori illusoire toute tentative de ce genre. Cette étude pourtant reste à être faite. Il est évident que pour étudier l'attitude intellectuelle, les particularités d'expression propres au poète du

Planctus hongrois, la confrontation s'offre entre les textes écrits par le scribe hongrois et ceux du manuscrit primitif. Le volume, y compris le manuscrit primitif et les compléments hongrois, contient des collations. Ces brefs sermons peuvent relever aussi d'un genre universitaire.³ Ainsi l'analyse des textes pourra nous aider à établir avec plus de précision les études qu'avait faites l'adaptateur hongrois de Geoffroy de Breteuil, son degré de «cléricature». Pourtant, trois jours ne suffisent pas pour le faire.

Compte tenu des possibilités que m'offrait ce bref séjour, j'ai décidé de l'employer à approfondir la connaissance du manuscrit en tant que livre, et, s'il me reste du temps, de prendre les premières orientations pour poser les principes d'une future analyse du fond.

*

En tant que livre, le manuscrit peut poser deux problèmes, celui du contenu et celui de l'aspect extérieur (*écriture, composition*). Déjà Gragger a établi que ce manuscrit consistait de deux parties: la première, que nous appelons manuscrit primitif, est une sorte de colligatum, et la seconde comprend des textes additionnels provenant de mains hongroises. Parmi ces derniers se trouvent le Planctus latin et son adaptation hongroise, la *Complainte*. Je dois avouer que, vu le laconisme de Gragger et en général de la littérature y relative,⁴ ma curiosité m'aurait porté tout d'abord au contenu. La composition (le volume des cahiers, leur ordre) ne pouvait pas entrer dans mes examens à cause du temps limité qui m'était dévolu. En outre, j'espérais que l'analyse du contenu donnerait quelques indications sur la manière dont le manuscrit s'était constitué pour revêtir enfin sa forme actuelle. Cet espoir s'était justifié.

Dans sa première communication (en hongrois et en allemand) sur ce manuscrit, Robert Gragger avait déjà touché cette question, mais plutôt en se référant au contenu qu'en le décrivant. Se basant sur les examens approfondis d'Emil Jakubovich, il notait les changements des scribes, l'ordre dans lequel ils se succèdent.⁵ Cependant, il n'a pas donné d'information sur le contenu même des collations, appelées par lui sermons.⁶ Ma première tâche était donc de les étudier. Il était facile de constater que, conformément à la foliation et à l'ordre des cahiers établis dès le XIII^e siècle, les collations ne suivaient pas strictement les cycles réguliers (de tempore, de sanctis, commune sanctorum) mais s'ordonnaient presque au hasard jusqu'au f. 54'. A ce feuillet le thème de «Dicite filie Syon, ecce rex tuus venit . . .» se rapporte au premier dimanche de l'Avent. Immédiatement après (f. 55) suivent Noël (Parvulus filius natus est nobis . . .), le Nouvel An, l'Épiphanie et le premier dimanche qui la suit. Ensuite il y a de nouveau un thème «libre» «Gaudere cum gaudentibus . . .» (f. 56), la Septuagésime: «Voca Operarios» (f. 56'), la Sexagésime: «Sufficit tibi gratia mea . . .» (f. 57), le premier dimanche de carême: «Ductus

est ihesus in desertum . . . » (f. 57 B), pour revenir au dimanche gras: «Miserere mihi filii David . . . » (f. 57' A). Jusqu'au f. 90' nous trouvons, après deux brèves collations de carême, celles destinées au dimanche de la Passion, aux Rameaux, à la Quasimodo, aux dimanches après Pâques (Misericordia — Exaudi), à la Pentecôte et ensuite les collations servant aux dimanches dits Trinitatis ou d'été qui, au Moyen Age, suivaient le dimanche de la Trinité. Entre les ff. 90'—129' l'ordre prescrit disparaît de nouveau pour céder la place à des sermons et à des plans de sermons allant du dimanche de la Passion (Judica) jusqu'aux dimanches «post Trinitatis». Dès cette partie, le contenu se présente comme un recueil, ou «mélange», de collations provenant peut-être de différentes années et de différents auteurs (même dans le manuscrit primitif) et non arrangées selon les cycles, les fêtes et les dimanches. Ce tableau ne change pas essentiellement dans la suite. Sur les feuillets 129' et 135', différentes mains ont écrit sur différents thèmes, péricopes. C'est cette partie qui contient la *Complainte* hongroise. Les feuillets 136—185 contiennent la série de collations la plus continue et la plus conforme à l'ordre régulier. Après la Sainte Catherine viennent les brefs sermons correspondant aux fêtes des différents groupes (apôtres, martyrs etc.) de la *Commune Sanctorum*. A la suite de cette partie, différents scribes ont écrit de nouveau sur différents thèmes. C'est là que se trouve le *Planctus* latin (f. 199 B) après une collation *De Compassione Beatae Virginis*. Les feuillets 233—254' et 257—279 contiennent en deux séries des collations de carême écrites par une main hongroise. Dans la suite, jusqu'à la fin du livre, viennent des sermons sur des sujets variés.

Après cette revue nous pouvons dire du contenu que tout en restant dans le cadre d'un seul genre, la collation, il ne suit pas du tout, ou seulement avec des intermittences, l'articulation selon les cycles habituels (de tempore etc). Ni les scribes, ni les séries plus ou moins complètes des collations ne sont liés étroitement entre eux, par conséquent nous pouvons appeler notre manuscrit «codex miscellaneus».

Ce manque d'ordonnance dans le contenu rend problématique l'homogénéité originelle du manuscrit. Dans le livre nous avons d'un bout à l'autre une foliation en chiffres arabes dont la forme est cependant la plus ancienne connue en Europe.⁷ Le fait que la première centaine est marquée non pas du 1 arabe mais du C romain, témoigne aussi de la date précoce de la numération. La deuxième centaine est déjà entièrement en chiffres arabes. Mais la foliation arabe n'est pas l'unique, à partir du f. 159 jusqu'à la fin, la numération noire des rectos (au milieu de la marge supérieure) est accompagnée d'une numération romaine faite à l'encre rouge. En cherchant les raisons de cette double numération l'on pourrait penser que deux différents recueils ou fragments de recueils de collations furent reliés ensemble. C'est bien possible, reste à savoir de quelle manière cela se produisit. Au f. 158' finissent les collations sur la conversion de saint Paul et au f. 159, conformément à l'ordre du calendrier,

suit la Purification de la Vierge. Mais l'écriture change ! Ici, l'on peut supposer la réunion, au fond arbitraire et inorganique, de deux recueils de collations (nous appellerions organique cette réunion si c'étaient les parties «de tempore» et «de sanctis» ou «de commune» qui se succèdent). Et pourtant, la réunion des parties est faite d'une manière encore plus insolite entre les feuillets 231 et 232. L'écriture est visiblement différente (au f. 231' le scripteur hongrois ajoute aussi le sien au texte primitif), et, de plus, les colonnes sont marquées différemment. A partir du f. 1' les colonnes du livre ouvert sont marquées de gauche à droite par des lettres a—b—c—d, comme c'était la coutume au Haut Moyen Age, avant l'introduction de la foliation. Au f. 231', au-dessus des colonnes, l'on voit des signes de référence): +, tandis qu'au feuillet 232 des lettres c—d, comme on devait s'y attendre. La marge inférieure du f. 231' ne porte ni custos ni reclamans, de plus, les premiers mots du f. 232 ne contiennent pas les derniers du f. 231'. Ce dernier finit par «sed memento de te scriptum. Cum ipse Christus . . .» tandis que le f. 232 commence par «. . . corum VII. Vnde Gregorius: Contempnendus est hic mundus . . .». La supposition s'offre toute seule qu'il y a des lacunes dans l'ordre des cahiers ou qu'ils étaient mélangés déjà au moment de la première foliation aux chiffres rouges romains. Il s'ensuit encore que la partie aux chiffres romains se composait, elle aussi, de deux parties tronquées mais correctement réunies du point de vue de leur thème. La première partie va de f. 159 à f. 231', la seconde de ce feuillet jusqu'à la fin. La première contient deux textes qui retiennent l'attention: des collations sur saint Dominique (ff. 184 et 199) et un *Planctus* latin. Le contenu de la partie foliée au rouge n'est pas homogène jusqu'au bout, comme nous venons de le montrer. C'était le premier manuscrit primitif, au contenu mélangé, qui était ensuite relié au second manuscrit primitif allant du f. 1 au f. 158'. Les deux manuscrits une fois réunis, l'on procéda à la foliation arabe d'un bout à l'autre. Si je ne me trompe, c'est le travail d'un scripteur hongrois. C'est le second manuscrit primitif qui comprend la *Complainte* hongroise écrite sur un verso resté presque entièrement en blanc.

Le manuscrit renferme donc plusieurs séries complètes et fragmentaires de collations et il fut réuni au XIII^e siècle de deux parties plus importantes. Le manuscrit primitif plus ancien va du f. 159 jusqu'à la fin, celui, relativement plus récent du f. 1 au f. 158'. Le premier contient le texte latin du *Planctus*, le second sa version hongroise. Les deux furent ajoutés ultérieurement. Mais la question se pose de savoir si c'était avant ou après la réunion des deux parties. La foliation arabe, dont la suite est ininterrompue, permet de supposer que c'était après.

Enfin, il faut noter que le caractère dominicain attribué par Gragger au manuscrit entier,⁸ y compris la *Complainte*, ne peut être constaté que par rapport à la partie foliée originellement aux chiffres romains et que même dans cette partie, seulement au manuscrit primitif. Au f. 170 il y a un sermon

De translatione beati dominici (le 24 mai) et aux feuillets 174—180', probablement pour la fête du 4 août, encore six sermons. Une partie du manuscrit primitif a donc de toute évidence un caractère dominicain. L'autre partie ff. 1—158') peut aussi provenir d'un «frère prêcheur».⁹ Parmi les nombreux compléments dûs à un ou à des scripteurs hongrois, je n'ai pas trouvé de texte ayant des attaches dominicaines.

*

Le caractère dominicain, décélabl pour une partie ou pour le tout, ne détermine pas la provenance du manuscrit primitif. Les explicits qui accompagnent en général le texte y manquent. Pour analyser à fond l'ensemble du texte, le temps me manquait. Mais l'écriture même offrait un témoignage sans équivoque et contredisait l'opinion généralement admis.

«Le manuscrit primitif — dit Gragger — est écrit probablement par un Italien, la *graphie* montre un ductus répandu en Italie du Nord.¹⁰ La formule hypothétique employée dans cet énoncé est probablement due à Emil Jakubovich. Nous ne pouvons que nous incliner devant la prudence de notre excellent paléographe tout en contestant le fond de son affirmation. Jakubovich ne pouvait pas encore connaître les recherches de G. Battelli,¹¹ P. Destrez,¹² G. Cencetti,¹³ et surtout d'István Hajnal¹⁴ qui ont presque entièrement éclairci l'histoire paléographique du XIII^e siècle. Hajnal établit notamment que l'écriture de l'université parisienne, appelée par lui écriture dictamen, différait de celle de l'université de Bologne par son caractère nettement cursif.¹⁵ Pourtant, Gragger a construit toute son explication historique et linguistique de la *Complainte* sur l'affirmation hypothétique de Jakubovich et sur l'extension du caractère dominicain au manuscrit entier. L'analyse de l'écriture peut donc avoir une influence considérable sur les jugements historiques et linguistiques portés sur ce monument de la langue hongroise.

J'eus la première surprise en ouvrant le livre. Dans sa réalité physique, bien plus que sur le microfilm toujours vague, cette écriture contredit clairement toute origine italienne. Dans celle-ci en effet le ductus se caractérise par une tractation arrondie, par le «pondus» plus grand et le tracé plus épais. Le modèle le plus caractéristique, puisque le plus répandu et le plus illustre, le caractère de l'Université de Bologne (*littera bononiensis*) s'appelait pour cette raison ronde (*rotunda*).¹⁶ L'époque est celle de l'écriture universitaire. Une autre appellation s'attache à l'autre université importante, celle de Paris dont les caractères sont désignés sous le nom de *littera Parisina*.¹⁷ Par rapport à la ronde bolonaise, ceux-ci sont anguleux, pointus, au tracé cassé, à la tractation plus «gothique», avec un pondus plus léger. Les deux caractères sont donc impossibles à confondre. La «*littera Parisina*» doit sa naissance à la coutume de prendre les notes des cours universitaires, de fixer une lecture à la manière

de «legere ad pennam». Elle deviendra l'écriture bien lisible, soignée, la *cursiva formata* des « *pecia* »,¹⁸ manuscrits modèles autorisés, contenant le texte authentique des cours. L'écriture courante de ces notes est la *cursiva notularis* et, en plus soignée, la *cursiva currens* .¹⁹ Toutes ces écritures constituent les divers styles de la cursive. Nous devons parler de tous ces styles puisque notre manuscrit en fournit abondamment des exemples. Dans le manuscrit primitif nous voyons la *formata* et, moins fréquemment, la *currens* , dans les compléments hongrois la *currens* et la *notularis* . Ainsi par exemple au feuillet 61 nous voyons de la *cursiva notularis* , aux feuillets 171—181' de la *cursiva currens* , chaque fois dans un contexte écrit en majorité en *formata* . Le ou les scribes hongrois n'atteignent pas la qualité de la *formata* quand ils écrivent en caractères livresques. Dans ce sens Jakubovich avait le droit de dire que le scribe hongrois «n'était pas un copiste aussi habile» que celui du manuscrit primitif qui était, nous pouvons déjà l'affirmer, un Français. Pourtant, il est habile s'il se sert de la *currens cursiva* ou de la *notularis* «provenant de la plume rapide et ingénieuse des notaires» ou s'il emploie l'écriture diplomatique des chancelleries. Cette dernière représentait à peu de chose près le sommet de ce que le métier des scribes-notaires pouvait atteindre. Déjà Jakubovich avait constaté avec finesse que c'était une écriture diplomatique au « *ductus hongrois* ». ²⁰ C'est également lui qui a remarqué que dans les compléments hongrois on retrouve l'écriture employée dans la seconde moitié du XIII^e siècle dans les lettres de privilège émises par les rois de Hongrie László IV Kun et Endre III, dans les diplômes des églises et des chapitres. En gros, c'est juste en ce qui concerne les caractéristiques et la manière d'application de l'écriture diplomatique en Hongrie. Jakubovich a le coup d'oeil juste en ce qui concerne le *ductus hongrois* . Il reçoit une confirmation dans les recherches en paléographie comparative de Hajnal basées sur les analogies dans la pratique diplomatique du XIII^e siècle.²¹ Moi-même, j'ai recueilli les exemples de divergence, dans le cadre de cette pratique, entre les *scriptoria* et les chancelleries.²² En m'appuyant sur ces confrontations, j'ai essayé de vérifier les constatations chronologiques de Gragger et de Jakubovich. Dans toute l'aire où travaillaient les clercs-notaires hongrois, on trouve des exemples analogues, même très proches, de ces additions hongroises.²³ Cependant, on peut trouver une divergence chronologique dans la cursive des notaires hongrois du XIII^e siècle, notamment dans la pratique connue à la fin du, siècle (et dans la première moitié du XIV^e siècle. Les lettres B et V dont la haste est parallèle à la ligne de base et tout à fait rapprochée de celle-ci, donc les lettres «renversées», se rencontrent à partir des années 1270 (la V déjà un peu plus tôt).²⁴ Elles sont absentes de notre manuscrit, les additions provenant d'un scribe hongrois sont donc plus anciennes. La tractation de la lettre *a* , dont la haste ne se recourbe pas vers la panse (qui n'est donc pas à double panse) relève également des décennies antérieure à cette date. En somme, la cursive de notaire employée dans les

compléments hongrois en version *formata* et *currens* (cette dernière est le «style» de la *Complainte*) est à mon avis chronologiquement le plus proche d'une lettre de privilège (diplôme mineur 1258) accordée par Béla IV au comte Zechud et son frère, d'une lettre de protestation (1243) et d'une relation (1261) du chapitre d'Óbuda.²⁵ Toutefois, cette opinion doit rester préliminaire tant que je n'aurai pas soumis à une analyse paléographique approfondie le Quadragésimal des feuillets 233—258, provenant d'une main hongroise et offrant un véritable recueil de caractères de chancellerie. Pourtant, la première orientation à l'aide des deux «recueils de modèles de caractères» permet déjà d'affirmer avec une assez grande probabilité que *l'ensemble des compléments hongrois provient plutôt du milieu que de la fin du XIII^e siècle.*

En ce qui concerne l'auteur de ces additions, nous pouvons dire d'ores et déjà qu'il devait se procurer les recueils de collations d'origine dominicaine à Paris. Il les a réunis dans un seul livre, les a refoiliés, a noté plusieurs collations aux feuillets restés blancs et a ajouté aussi le *Planctus* latin. Ce «notator» devait appartenir au service des «loci credibiles», des grands justiciers et des comtes du pays. Pourtant, le fait qu'il était versé dans les formes plus élevées des chancelleries et qu'il avait acquis une instruction à Paris, montre qu'il était un des «clercs du roi».

Le scripteur auquel est due *la version hongroise* n'est pas identique à ce premier, versé dans la haute cléricature. Il est bien plus rudimentaire. Il n'a pas atteint le haut degré de l'ars dictaminis, n'est pas à l'aide dans la technique légère et variée de l'écriture dictamen. Dans la tractation des lettres il montre de la lourdeur, de la maladresse et du manque de suite. Il réussit tantôt mieux tantôt moins bien les lettres de dimensions inégales. La rigueur presque géométrique propre à la technique de l'écriture des clercs lui fait défaut. Ce copiste est une personne de peu d'instruction, peut-être une moniale.

*

Outre son service en chancellerie, le scripteur additionnant a encore d'autres liens qui l'attachent à la *cour royale*. Le cantique de Geoffroy de Breteuil fut publié pour la première fois par G. M. Dreves, chercheur infatigable à qui les médiévalistes sont infiniment obligés.²⁶ Parmi les sources où il a puisé nous voyons aussi le livre d'heures de la princesse Cunégonde, fille d'Ottokar II roi de Bohême. La mère de Cunégonde, du même nom, était la fille de Rostislo, duc de Galitie et d'Anne, fille de Béla IV, roi de Hongrie. Le livre d'heures de Cunégonde fut copié, selon Dreves, au début du XIV^e siècle.²⁷ Son modèle, ou une de ses sources devait contenir le cantique aussi. La question reste ouverte si le livre d'heures modèle provenait de la grand-mère maternelle de Cunégonde, donc de la cour hongroise. On ne peut y répondre que par des hypothèses. Force nous est pourtant de penser que le cantique de Geoffroy était

connu dans la cour du roi Béla III, encore du vivant de l'auteur. C'est l'étude de l'oeuvre et de la vie de l'auteur qui m'amène à émettre cette hypothèse.

Les chercheurs hongrois n'ont guère beaucoup parlé de Geoffroy de Breteuil. Si son nom est un nom patronymique et n'indique pas seulement le pays d'origine, Geoffroy descend d'une famille noble de Normandie.²⁸ Il raconte lui-même que pendant un certain temps, avant d'entrer dans l'ordre, il était *artium magister*, enseignait donc dans une des écoles parisiennes, degré inférieur conduisant à l'université. Plus tard, il entra dans l'ordre des chanoines de Saint Victor et mourut en 1196 comme sous-prieur de ce monastère illustre. Deux de ses nombreuses oeuvres sont connues dans l'hymnologie, ce sont le *Planctus* et le *Rhythmus super Magnificat*.²⁹

Le monastère des chanoines de Sainte Geneviève fut reformé par les saintvictorins. C'est là que fut inhumé le clerc hongrois Bethlen dont le décès fut annoncé à ses parents et au roi par ses compagnons d'études Adrien, Pierre et Jacques et par l'abbé Etienne de Tournai.³⁰ Ces clercs, après avoir fait leurs études à Paris furent affectés au service dans les chancelleries en train de s'organiser sous leur forme moderne. En récompense de leurs mérites dans le service royal, ils étaient admis, conformément à la coutume médiévale, dans la hiérarchie ecclésiastique hongroise. Adrien devint évêque de Transylvanie,³¹ Pierre (en qui János Horváth jr identifie non sans raison Anonymus, auteur des *Gesta Hungarorum*) évêque de Győr³² et Jacques occupa le siège de Vác.³³ Ces clercs avaient fait leurs études à l'école abbatiale Sainte Geneviève qui, depuis 1180, était ouverte à des clercs non membres de l'abbaye.³⁴ Mais ils devaient certainement suivre les cours lus par les savants chanoines victorins de la célèbre abbaye séculaire qu'avait illustrée le grand renom d'Hugues de Saint Victor. Geoffroy de Breteuil de son côté a conçu un long poème sous le titre de *Fons Philosophiae* qui résumait les diverses branches des connaissances des clercs.³⁵ Nos futurs notaires royaux qui se préparaient au *servitus clericalis*, pouvaient en prendre connaissance.

Comme nous voyons, d'étroits liens unissaient les chanoines augustiniens de Saint Victor et de Sainte Geneviève. Il est difficile de supposer que seuls les clercs hongrois de Sainte Geneviève eussent ignoré l'activité et les oeuvres, dont aussi le *Planctus*, de l'illustre sous-prieur de Saint Victor, futur prieur général. Il est à peu près certain que parmi les premiers auditeurs du *Planctus* de Geoffroy de Breteuil se trouvaient aussi les futurs clercs-notaires du roi Béla, le futur archevêque d'Esztergom et les deux futurs évêques. Nous n'avons pas de raison de refuser l'hypothèse que le *Planctus* était connu en Hongrie dès le règne de Béla III.

En suivant ce fil, nous supposons que le *Planctus* fut connu en Hongrie à la fin du XII^e siècle grâce à des clercs du roi. Au milieu du XIII^e il fut noté encore une fois, cette-fois-ci avec sa version hongroise. Dans mes recherches antérieures, j'ai fait le rapprochement entre la *Complainte* et les mouvements

religieux laïcs, plus particulièrement avec le béguinisme.³⁶ Comme je l'ai démontré, ces mouvements étaient à l'origine du monastère Notre Dame de l'île des Lièvres (Nyulak szigete) fondé par Béla IV, lieu de séjour et de mort de sa fille sainte Marguerite.³⁷ A ce point des recherches, je vois disparaître la contradiction entre la spiritualité laïque et la culture des clercs et de la cour, en tant que milieu réceptif. L'examen de la famille royale et de ses liens personnels dont nous avons déjà parlé ne fera que confirmer notre opinion.

La tante de la princesse Cunégonde était Marguerite, fille de la princesse Anne, elle-même soeur de la reine Cunégonde (mère de la princesse). Cette Marguerite était moniale au monastère de l'île des Lièvres où vivait à la même époque sa tante, sainte Marguerite.³⁸ La légende de Sainte Marguerite la présente comme suit: «Soror Margareta qui était la fille de Madame Anna, soeur du roi Etienne.»³⁹ László IV Kun, dont cette Marguerite était la cousine germaine dit d'elle: «domina Margareta sororis nostre karissime, filie Anne ducisse.»⁴⁰ A ce moment la princesse Marguerite était la prieure du monastère. Entre le couvent et la cour royale les liens étaient donc des plus étroits. Ils permettent de conclure que le cantique de Geoffroy de Breteuil était connu aussi bien dans la cour royale que dans le couvent de l'île. Dans la cour *peut-être* seulement en latin, mais dans le couvent peut-être aussi en hongrois.

Une collation, contemporaine au copiste de la *Complainte*, semble fournir d'autres preuves qui pourraient confirmer cette hypothèse. Dans le passage où l'auteur fait des réflexions sur la nécessité de freiner la langue, il dit: «item, natura dedit instrumenta ausium aperta, loquendi vero clausa sub duabus clausuris. Homo enim ad audiendum semper hic habet apertas, sed linguam suam labiis et dentibus clausam: Est enim lingua sicut monacha, que clausa in claustro, non debet loqui nisi de licentia.»⁴¹ La comparaison serait aussi valable à propos de moines. S'il parle de moniales, c'est qu'il avait devant les yeux ses auditeurs, soit des religieuses, soit des femmes pieuses pour qui le silence des couvents était un exemple à suivre, donc avant tout des béguines.

Celui qui parle pouvait être d'un ordre prédicateur, mais aussi bien membre d'un autre ordre ou du clergé séculier. Par conséquent, il pouvait aussi bien être l'auteur de cette collation et le scripteur du *Planctus* qui, dans ce cas, était un clerc du roi ordonné prêtre et servant à la chancellerie.

*

Peut-être, les recherches relatives à l'histoire des chancelleries dans la seconde moitié du XIII^e siècle fourniront-elles une fois à l'histoire de notre langue et littérature des données permettant d'identifier le copiste et peut-être même l'adaptateur. Pour le moment, nous devons l'approcher par d'autres voies. Tâchons de pénétrer de plus près les formes d'expression dont il se sert. Je n'ignore pas que des résultats plus complets et plus sûrs ne s'obtiendront qu'en analysant et confrontant tous les textes. Un essai fera pourtant sentir

quelles en sont les possibilités. Le copiste hongrois, contemporain de celui du *Planctus*, a noté une collation destinée à l'Ascension (f. 51, colonne A). Son thème est: Qui descendit ipse est qui ascendit super omnes coelos et adimplet omnia. Ephe(sios) 4. Le début comprend un exemple assez clair, pris à la vie de tous les jours: «Quando aliquis exhibet magnum beneficium suo amico utpote receptionem de captivitate aut similis . . .» Dans la suite (f. 31'), pour faire sentir l'apothéose du Christ monté aux cieux et pour représenter la destruction finale du corps humain, il prend un ton plus personnel: «Qui solebat dives et gloriosus in throno apparere — modo idem in tumulo. Qui in deliciis vescebatur — qui modo deliciis vescebatur — nunc a vermibus consumitur. Qui paulo ante in aula gloriosus stabat — modo ignominiosus iacet sepultus . . .». Ces formules semblent évoquer, non sans une vigueur rhétorique, l'atmosphère des danses macabres ou des poèmes didactiques du type de *De vanitate mundi*.

Devant le *Planctus* latin se trouve également une collation sur les douleurs souffertes par la Vierge, *De compassionē b. Mariae*: «In corpore per gladium, in anima per tribulationes et passiones mentales. Unde Ciprianus: Martirium — dixit — Christi unum est in aperta passione corporis, [alterum in sacramento] altario, [tertium] in virtute animi. In hac imitata a beata virgine de qua dixit Symeoni et tuam animam pertransibit gladius (V. 10.). Maria plus quam martyr fuit, nam et eius dilectio amplior . . .» Cette brève collation, ou esquisse, ne comprend que vingt lignes et tient facilement dans la partie inférieure d'une des colonnes du petit feuillet. Mais, comme si l'auteur lui-même ne pouvait pas se contenter de la suite d'idées qui découle de la parabole étrange (sur les trois méchantes filles), il a recours au *Planctus* de Geoffroy de Breteuil qui offre un thème plus «praedicabilis» à sa verve, plus conforme à ses prétentions stylistiques, à son niveau de «dictator». Dans ce cas, la collation réellement récitée serait l'interprétation en prose du *Planctus*. Il est possible que le cantique et le thème aient inspiré ses aptitudes au dictamen qui offrait de toute façon des possibilités aux tournures dramatiques, aux exclamations émotives⁴² et c'est ce qui aurait donné naissance à la *Complainte* hongroise. Il est pourtant possible qu'une adaptation hongroise déjà existante fût évoquée en lui et sous cette impulsion il l'ait introduite à la place restée en blanc.

*

Cependant, même si le *Planctus* avait servi de canevas à une brève exhortation, il n'aurait guère pu être destiné à la récitation. Ce serait difficile à se représenter si nous pensons au lien étroit qui existait au Moyen Âge entre le dictamen rhytmicum et le dictamen musicum — seule une exécution musicale peut être retenue. De quelle manière devait-il alors être chanté? Monsieur Bence Szabolcsi a reconstruit l'air (le cantus) de la *Complainte* à partir d'un

air de trouvère et c'est sous cette forme qu'il est devenu connu.⁴³ Récemment, on peut l'entendre aussi sur un air qui accompagne la copie du *Planctus* dans le manuscrit des *Carmina Burana* et qui rappelle les mélodies de Minnesang. Nous avons déjà parlé des voies que le cantique de Geoffroy a pu suivre pour venir dans la cour de Béla III. Or, c'était ce roi qui avait envoyé à Paris Elvin, futur évêque de Várad «ad addiscendam melodiam»⁴⁴ et ce, à l'époque où les futurs clercs du roi faisaient leurs études à Sainte Geneviève. Cette «melodia» ne pouvait guère être le plain-chant grégorien. En Hongrie aussi Elvin aurait pu avoir une bonne instruction dans le plain-chant, car les grandes écoles produisaient dès le XI^e siècle des compositions grégoriennes d'une qualité assez élevée.⁴⁵ Le grand événement musical du XIII^e siècle naissant sera, selon H. Fellerer, la polyphonie.⁴⁶ Nous sommes en droit de supposer que la «melodia» qu'Elvin devait apprendre était le «cantus fractus», le chant mesuré à ses débuts, peut-être le discantus (déchant). L'auteur du *Planctus* a eu son mot dans ce domaine aussi. Nous connaissons de lui une petite oeuvre intitulée «De musica nundana».⁴⁷ Elvin eut-il connaissance de ce livre de Geoffroy de Breteuil? Dans le contexte victorin que nous venons d'esquisser, cette possibilité n'est pas exclue. Il n'est également pas dépourvu de toute vraisemblance que dans la cour de Béla III les paroles du *Planctus* fussent connues avec leur air original, non grégorien. Nous n'avons donc pas de raison de douter qu'en Hongrie aussi la *Complainte* fût chantée dans un mode qui répondît aux besoins de l'époque au niveau des chevaliers ou des clercs du roi. La question reste toutefois ouverte de savoir si c'était l'unique manière de chanter la *Complainte*.

Pour pouvoir aller plus loin nous devons noter encore deux choses. Premièrement, à propos du genre du *Planctus* latin, deuxièmement sur la structure stylistique de la *Complainte* hongroise. Robert Gragger et les chercheurs qui le suivaient appellent le *Planctus* une séquence.⁴⁸ Pourtant ce n'est pas le cas. Le cantique du sous-prieur de Saint Victor n'entre pas dans cette catégorie des genres liturgiques. Drevés non plus ne l'a pas considéré comme telle, pourtant Gragger se réfère à lui.⁴⁹ Il pourrait être nommé soit cantio, soit mutetum. Les liens de la séquence à la Saint Victor avec le lai des trouvères sont connus,⁵⁰ donc son air varié, adapté aux strophes, et la version «mutetum» qui en découle permettent de supposer qu'il s'agit en principe de «musique savante» plutôt «courtisane». Si, à l'origine, le cantique latin était un mutetum et que la version hongroise était également considérée comme tel, elle pouvait déjà être chantée à deux voix. Cependant, si elle était admise comme cantio, l'air était plus simple et chanté à l'unisson. Elle ne devait pas être destinée à des chanteurs savants, plutôt, comme chant simple, elle devait être chantée par les fidèles. Chantée de cette manière, la *Complainte* devait avoir une musique dont le tissu primitif venait de la psalmodia nuda⁵¹ et qui, sans tournures dramatiques et couleurs intenses, prêtait à son sujet un calme méditatif, une

certaine objectivité. C'est le lieu de rappeler que dans la question de savoir si la *Complainte* contient des propositions interrogatives et exclamatives (comme le dit Madame Edit Hexendorf), M. Dezsó Pais a pris une position négative.⁵² Monsieur László Elekfi a affirmé avec justesse que c'était certainement l'exécution musicale de la *Complainte* qui avait inspiré cette vue à Madame Hexendorf.⁵³

L'original latin de la *Complainte* se retrouve encore dans un document hongrois, dans la *Cantionale* de János Kájoni (édition de 1714) où il est placé à la fin des lamentations de Mercredi Saint.⁵⁴ Là aussi, l'air reste malheureusement inconnu, mais le contexte, en majorité des cantiques populaires, ne laisse pas de doute quant à l'exécution simple, à l'unisson. Dans cette exécution l'effet dramatique de la *Complainte* n'était certainement pas dû aux formules musicales correspondant aux constructions variées du langage, mais à la résonance émotive intense qu'avait le contenu du texte chanté sur un air simple.

*

En conclusion qu'il me soit permis de résumer l'essentiel de ces notes «per modum propositi», comme l'auraient dit nos écoliers parisiens.

1^o Le manuscrit dit primitif, dans son ensemble, est d'origine parisienne et non italienne; il contient des collations.

2^o La provenance dominicaine ne peut être démontrée que pour le manuscrit primitif.

3^o L'écriture des additions provenant d'une main hongroise témoigne, à l'exception de la *Complainte*, d'un scribe versé dans le métier de notaire.

4^o Le manuscrit primitif dominicain de Paris peut dater des environs de 1240.

5^o L'examen paléographique des compléments hongrois les date entre 1240 et 1270.

6^o L'écriture de la *Complainte* trahit une instruction de moindre niveau, le scribe n'en est pas identique à celui du *Planctus*, mais la notation doit également dater de 1240—1270.

7^o La culture littéraire de l'auteur hongrois des collations se manifeste dans ses citations qui vont des victorins jusqu'à Aristote et Horace. Sa bonne culture latine et son écriture le situent parmi les clercs du roi, cependant certains liens pouvaient l'attacher au monastère des moniales à l'île des Lièvres et aux béguines.

8^o L'auteur du *Planctus* latin, Geoffroy de Breteuil était aussi sous-prieur de l'abbaye Sainte Geneviève où, sous le règne de Béla III, étudiaient des clercs hongrois.

9^o Vu ce qui précède le *Planctus* pouvait être connu en Hongrie dès le règne de Béla III (à partir de 1184?).

10^o Le *Planctus* latin, avec un texte abrégé et un air plus simple, était connu jusqu'au XVIII^e siècle.

*

Pour finir, voilà encore deux petites notes sur Louvain. La ville où est conservé «notre manuscrit» a une Université et un béguinage. En me rendant à Louvain, je traversais le pays de Liège. Je contemplais le pays d'où étaient venues les plus fortes impulsions donnant naissance au béguinage, source à son tour des mouvements religieux laïcs dans la Hongrie du XIII^e siècle. Dans la bibliothèque de l'Université de Louvain, dans le manuscrit contenant la Complainte, je devais apprendre que c'était les «scholares Parisius studentes» qui l'ont transmise au peuple chantant. Des clercs du roi et des béguines entourent donc ce document précieux de notre vieille langue dans lequel jaillissent la première fois, comme une source pure, la vigueur et la beauté de notre expression lyrique.

NOTES

¹ Bibliographie détaillée voir: Szabó, D., *A magyar nyelvemlékek* (Les monuments de la langue hongroise) Budapest² 1959, 30 – 31.

² Après l'énumération du nombre imposant d'oeuvres linguistiques traitant la Complainte, la bibliographie ci-haut ne cite que les noms de J. Horváth, T. Kardos, B. Szabolesi et de moi-même. Nous n'y voyons pourtant pas la précieuse étude de L. Vargyas sur la versification *A magyar vers ritmusa* (Rythme du vers hongrois), Budapest 1952, 92 – 100, et *Magyar vers – magyar nyelv* (Vers hongrois – langue hongroise), Budapest 1966, 53 – 59 et évidemment la récente étude d'ensemble de T. Klaniczay *A magyar irodalom története I* (L'histoire de la littérature hongroise I), Budapest 1964, 116 – 117.

³ J'ai traité la collation et son usage en Hongrie dans: *Irodalmi anyanyelvűségünk kezdetei az Árpádkor végén* (Les débuts de la culture littéraire en langue vulgaire à la fin de l'époque des Árpád), Budapest 1955, 35 – 36, 93.

⁴ Gragger, R.: *Ómagyar Máriásiralom* (Complainte en vieux hongrois), *Magyar Nyelv*, 19 (1923), 1 – 13. Altungarische Marienklage. Ung. Jahrbücher.

⁵ Gragger, *Magyar Nyelv*, loc. cit. p. 5 sq.

⁶ loc. cit. pp. 5 – 6: «sermons et dispositions y relatives».

⁷ Cencetti, G.: *Lineamenti di storia della scrittura latina*, Bologne 1953; en Espagne et en France on commence à connaître les chiffres arabes dès le tournant du millénaire, mais ce n'est que le Liber abaci (arithmétique commerciale) du Pisan Leonhardo Fibonacci, achevé en 1202, qui les a répandus dans toute l'Europe (Higounet, Ch.: *L'écriture*, Paris 1959, 113 – 114).

⁸ Gragger, *Magyar Nyelv*, loc. cit. 5 – 6; Ung. Bibl. 5.

⁹ Cette opinion générale est reflétée chez Szabó: «L'auteur, peut-être l'adaptateur poétique du poème hongrois de 37 vers devait être un dominicain hongrois faisant ses études dans une des universités de l'Italie du Nord, peut-être de Bologne . . . » Les monuments de la langue hongroise, 2^e édition 29.

¹⁰ *Magyar Nyelv*, loc. cit. 5.; Ung. Bibl. 4.

¹¹ Battelli G.; *Lezioni di paleografia latina*, Rome 1947.

¹² Destrez, J.: *La pecia*, Paris 1933.

¹³ Cencetti: *Lineamenti* (note No 7).

¹⁴ Hajnal, St.: *Vergleichende Schriftproben zur Entwicklung und Verbreitung der Schrift in 12 – 13. Jahrhundert*, Budapest – Leipzig – Milano 1943; id. *L'enseignement de l'écriture aux universités médiévales*, Budapest 1959.

¹⁵ Hajnal, *L'enseignement*, 241.

¹⁶ C'est pourquoi parmi les planches tableaux de pecia de Destrez le représentant de la littera bononiensis s'appelle simplement «rotonde» (*La pecia*, pl. 19.20), Selon G.

Cencetti ses caractéristiques sont: «Caratteristiche principali della bononiensis sono il rotondeggiamento che sta base della squadratura, la compattezza della scrittura, il chiaroscuro verticale, le aste molto brevi sia in alto, che in basso in confronto al corpo della lettere, che specie le rotonde sono assai ampie . . . » *Lineamenti* 219

¹⁷ Cencetti op. cit. 220.: Littera Parisina meno accurata ed elegante della bononiensis, meno rotonda di questa; la meilleure possibilité de confronter avec la parisina et même de dater est offerte par: Samaran, Ch. — Marichal, R.: *Catalogue de manuscrits en écriture latine* (datés) I. Planches Paris 1959. Pl. XI — XXVII (1218 — 1299). Une écriture datant de mars 1244 (Pl. XIII) est extrêmement proche de l'écriture de notre manuscrit primitif.

¹⁸ Destrez, op. cit. 56 — 57; Gábrriel, A., *A középkori kéziratok identifikációja és lokalizációja* (L'identification et la localisation des manuscrits médiévaux) *Magyar Könyvszemle*, 1937, 298 — 312; ses affirmations, concernant même l'alternance des initiales bleues et rouges à Paris, sont valables aussi pour notre manuscrit primitif.

¹⁹ A la nomenclature paléographique: Bischoff, B.: Lieftäinck G. J. — Batteli, G.: *Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIIe siècle*, Paris 1954; je l'ai appliquée à l'histoire de l'écriture hongroise dans: *Codices latini mediæ ævi bibliothecae universitatis Budapestinensis*. Budapest 1961, 247 — 250.

²⁰ *Magyar Nyelv*, loc. cit. 5. Jakubovich le dit ainsi (après avoir, bien justement, établi le caractère diplomatique au «ductus hongrois», mais la rapprochant tout de suite des glosses de Gyulafehérvár) «écriture des diplômes mineurs de privilège de László IV et d'Endre II et des diplômes des églises et chapitres dans la seconde moitié du XIIIe siècle». Ceux qui sont versés en paléographie remarquent tout de suite que Jakubovich ne disposait pas de temps et d'autres possibilités pour la confrontation des écritures et lui-même sentait le caractère provisoire de ses affirmations. Pourtant, il paraît, qu'il ne pouvait songer à des examens fouillés. Dans la suite, les chercheurs se tenaient à ce «coup d'oeil» pour dater le document.

²¹ *Vergleichende Schriftproben* . . . (Note No 14).

²² L'écriture et chancellerie — (Hajnal: *L'enseignement* . . . (Note No 14.) 261 — 279 et *Album et spécimens*, I, ex. 1 — 50.

²³ J'ai procédé aux confrontations en allant à rebours à partir des années supposées par Gragger (Jakubovich) (1280 — 1310) et en utilisant les matières publiées par Hajnal, par moi-même (*Schriftproben* et *Album*), par d'autres et les fonds non publiés des Archives Nationales. Les *Schriftproben* et l'*Album* publient des documents relatifs à ce thème dans les exemples de Hongrie, mais ils illustrent suffisamment la manière dont se situe le «ductus hongrois» remarqué par Jakubovich dans les nombreux modèles de caractères européens. *Schriftproben* 21/b. 1251: évêque de Veszprém, c. 1258: Béla IV, d. 1261 — 69: Béla IV, alternance des formes n et B); 22 (1268: palatin); 24/b. 1257: Béla IV, c. 1272: chapitre de Bács, d. fin? du XIIe, déposition. g. 1279: László IV); 27 (1261 — 69: Béla IV); 28 (a. 1272: archevêque d'Esztergom, b. vers 1270: chapitre de Győr; 29/b. 1296: chapitre d'Eger, c. 1294: Endre III, d. 1304: chapitre d'Eger); 32 (c. 1312: chapitre de Transylvanie). *Album*: 92 (1234: le palatin Dénes); 103 (1243: chapitre de Buda); 104 (Béla IV); 107 (1247: le palatin István — le comte Csák); 118 (1256: le comte Mihály); 120 (1258: Béla IV); 127 (1261: le prévôt de Buda); 128 (1263: judex curiae); 130 (1265: ban de Slavonie); 131 (1265: comte de Sopron); 132 (1266: chapitre d'Esztergom); 146 (1291: Endre III); les patentes royales citées ci-haut sont pour la plupart des mandats; comme exemples des lettres de privilèges royales j'ai pris aux fonds des Archives Nationales: 1249: Béla IV (Szentpétery 900, Libraria!); 1252: Béla IV (Szp. 970); 1253: Béla IV (Szp. 994, AN 248/7); 1255: Béla IV (AN. 40/9, Szp — Borsa, 1047); 1261: Béla IV (AN. 517, Szp. — B. 1271); 1261: István V (AN. 491/12, Szp. — B. 1823); 1270: (AN. 495/8, Szp. — B. 1999). Pour l'écriture d'après Béla IV j'y ai encore ajouté le diplôme des comes curiales de Trenčsén (vers 1270) comme exemple de la pratique provinciale, et une lettre du chapitre d'Óbuda (1289: DI 503/12). La situation vers 1300 est illustrée par des diplômes d'Endre III (1299) et de Charles Robert (1312) (Archives de la famille Sztáray Budapest, 1887, t. IV). (Ce dernier porte une addition en cursive courante, très instructive.) L'évolution de la pratique entre 1253 — 1346, surtout dans la cursive, est bien illustrée par les planches des Archives I de la famille Károlyi, Budapest 1882 (1253: chapitre d'Eger, 1288: chapitre de Várad III, 1327: Sándor, judex curiae; IV. 1346: Louis le Grand; V. 1346: chapitre de Várad, 1337: couvent de Váradhegyfok; 1327: le palatin Fülöp; 1329: Márton, comte de Békés (début du XIVe siècle: Domokos vice-judex curiae); 1284: diplôme de juge. Sur les rapports de l'évolution de l'écriture avec l'histoire des institutions au temps de Béla IV voir: Hajnal, I.: *IV. Béla kancelláriájáról* (Sur la chancellerie de Béla IV), Budapest 1914 (Tirage à part du No 1 1914 de Turul), pour le

XIII^e siècle mon étude: A latin írás magyarországi történetéből (De l'histoire en Hongrie de l'écriture latine) III. *Az írásbeliség intézményeinek írástechnikája* (La technique de l'écriture dans les institutions) *Magyar Könyvszemle*, 82 (1966) 285–304 (ajouter aux exemples cités ci-haut les modèles d'écriture y cités).

²⁴ *Album* 120, *Schriftproben* 21 c. d.; aux caractéristiques énumérées j'ajouterais encore la graphie en deux lignes de la lettre s, en forme allongée de O (*Album* 103, *Schriftproben* 21 d.)

²⁵ *Album* 120, 103, 127, en outre 128, 130 (1263, 1265). La lettre du chapitre de Várad datée de 1288 dans l'affaire de Péter fils de Illés fils de György de la lignée de Kaplony donne comme un résumé des particularités de la technique de l'écriture dans les dernières décennies du XIII^e siècle (Arch. Károlyi pl. I. II.). Les formes de la cursive au XIV^e siècle, à un degré rudimentaire d'instruction, sont illustrées dans Arch. Sztáray pl. I. 1312 (noté à plica). Des identités et des divergences entre ces derniers et les additions au manuscrit de Louvain par une «manus hungarica», délimitent très nettement ces additions et les datent d'avant 1270.

²⁶ *Cantiones et Muteti, Lieder und Motetten, I Cantiones Natalitiae, Partheniae, Analecta Hymnica* XX, Leipzig 1895, 156. à ce moment Dreves ne connaissait que deux manuscrits, un de Turin (E. V. 20) add., 12/13. s. et un de Prague (s. 14; voir plus loin). Ce dernier est un texte défectueux et détérioré. La Complainte hongroise ne suit pas ce texte (dont la strophe Orbat orbem . . . manque) mais celui du manuscrit de Turin qui est en effet bon. Dreves l'a publié encore une fois, cette fois-ci (*Ein Jahrtausend lateinischer Hymnendichtung* I Leipzig 1909, 283–284) d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint Victor (*Cod. Parisina* 15.163, *Ein Jahrtausend*, 281). Celui-ci peut être considéré comme le meilleur texte dont celui de Turin est tout proche. Toutes ces sources contiennent un texte plus long que le texte latin de notre manuscrit, pourtant la version hongroise, plus brève, forme un tout parfaitement achevé grâce au dramatique intense de l'adaptation de «Male solus moritur». Ce qui suit est déjà dépourvu de la densité émotive des premières 16 strophes. C'est déjà la plainte assourdie de la Mater Dolorosa sur le corps inanimé de son fils. C'est une douleur pétrifiée qui s'y exprime, comme dans une Vesperbild gothique.

²⁷ Dreves, *Analecta* XX, 156.: *Truhlar Catalogus codicum . . . mss. lat. . . univ. Pagen. . . II*, Prague 1906, 2154–XII. D. 8. G.) Selon Dreves c'est un livre d'oraison (livre d'heures) et contient l'oraison funèbre avec les psaumes (cf. ms. Apor) «Psalterium cum beneficiis.»

²⁸ *Recueil des Fac-similés des chartes normandes*, Rouen–Paris 1919, Pl. XVIII. Cession du château de Breteuil (1204).

²⁹ Dreves, *Ein Jahrtausend* I, 285. Selon lui Geoffroy est mort en 1196. Mais d'après les savants de la congrégation de Saint Maur dans *Gallia Christiana* (VII; Paris 1744, 726): Hic autem Godefridus ex subpriori S. Victoris, prior fuerat S. Genovefae sub Stephano abbate.

³⁰ Gabriel, A., *Magyar diákok és tanárok a középkori Párizsban* (Ecoliers et professeurs hongrois dans le Paris médiéval), Budapest 1938. (Tirage à part des No 4–9 1938 de *Egyetemes Philológiai Közlöny*) 5. Le texte et les éditions de la lettre: Gombos, A.: *Catalogus fontium historiae hungaricae*, III Budapest 1938, No 1697–4698. Traduction hongroise: Makkai, L. – Mezey, L.: *Árpád- és Anjou-kori levelek* (Épîtres de l'époque des Árpád et des Anjous) Budapest 1960, 114–114. Dans ce livre j'ai tenté d'identifier de plus près les personnages mentionnés dans la lettre (p. 108). Comme l'abbé Etienne, auteur des lettres, fut à la tête de Sainte Geneviève entre 1176 ou 77 et 1192, Geoffroy pouvait y être prieur dans les années quatre-vingt si en tout cas les dates où il était sous-prieur ne contredisent pas cette supposition (Pl. 196).

³¹ Gabriel, loc. cit. 5; le premier clerc nous était connu sous le nom de Jacques. Pourtant Monsieur György Györfy a eu l'amabilité de me communiquer qu'en étudiant à Paris en 1966 le manuscrit parisien contenant l'épître, il a trouvé que le nom de clerc se lit Tobus. C'est que le trait de contraction manque au-dessus du mot et la lettre *b* par contre est suivi du signe de la syllabe *us*. Dans ce cas un des clercs était Job, le futur archevêque d'Esztergom. Cette interprétation est contredite par le fait que Job devint archevêque en 1184 après avoir été évêque de Pécs (voir No 33). Adrien et Bethlehem de leur côté figurent en 1183 au chapitre d'Esztergom (Knausz, *Monumenta Eccl. Strigoniensis*. I, Strigonii 1878). En ce qui concerne la prévôté d'Adrien à Óbuda, j'ai émis des réserves (*Épîtres de l'époque des Árpád et des Anjous*, 108) que je ne maintiens plus. Óbuda était une prélature royale, pourvue d'une juridiction propre tandis que la prévôté d'Esztergom n'en avait pas. Aussi, en occupant la prélature d'Óbuda, Adrien avait-il monté dans la hiérarchie. En 1185 il était déjà chancelier royal. Reste la seule année 1184 pour son séjour à Paris. Peut-être était-ce suffisant au prévôt d'Esztergom d'assimiler l'ars episto-

landi et le métier de chancellerie auprès d'un maître aussi éminent qu'était Etienne de Tournai. Cependant, dans ce cas, le troisième clerc était quand-même Jacques, comme c'était admis plus tôt. Celui-ci devint plus tard prévôt de Kalocsa, précepteur-gouverneur du roi Endre II et enfin évêque de Vác.

^{13a} Dans les rapports entre le *Planctus* - Geoffroy - les clercs hongrois, nous sommes en présence des possibilités suivantes: 1° Si, en 1184, Geoffroy était le prieur de Sainte Geneviève et s'il dictait déjà le *Planctus*, Adrien et ses compagnons pouvaient l'entendre de lui-même; 2° si, à cette époque il était encore à Saint Victor, ils connurent à Sainte Geneviève le *Planctus* latin avec d'autres oeuvres de l'auteur; 3° dans tous les cas la possibilité était offerte aux clercs de connaître et d'introduire en Hongrie le *Planctus* de Geoffroy.

³² Eubel, C.: *Hierarchia cathol. m. aevi. I.*, Monasterii 1898, 519: obitus Adriani 1202.

³³ Schmitt, N., *Archiepiscopi Strigonienses I*, 2. ed. Tyrnaviae 1758, 80-88. Archevêque entre 1184-1204. Précédemment évêque de Pécs.

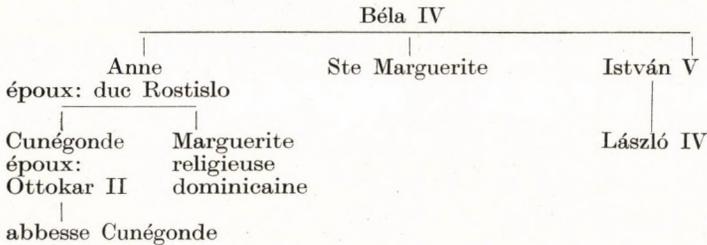
³⁴ *Gallia Christiana*, 7, 68.

³⁵ Dreves: *Ein Jahrtausend*, I, 285. Il dédicça son oeuvre à l'abbé Etienne: domino Stephano Montis sanctae Genovefae abbati, viro totius virtutis et scientiae gratiis insigni. G. Quidam pauper Christi . . . (*Gallia Christiana*, 7, 726).

³⁶ *Les débuts de la culture littéraire à la fin de l'époque des Árpád*, Budapest 1955, 35-37.

³⁷ *ibid.* 71-83.

³⁸ Wertner, M., *Az Árpádok családí története* (L'histoire de la famille des Árpád), Nagy-Beeskerek 1892, 474. Ces liens familiaux se présentent comme suit:



³⁹ *Nyelvemléktár VIII*, p. 74.

⁴⁰ Wenzel, G.: *Árpádkori új okmánytár* (Nouvelles archives de l'époque des Árpád) IX, 519 = Wertner loc. cit.

⁴¹ f. 50 col. B. - Les exemples suivants peuvent encore illustrer les particularités du style et de la composition de la «main hongroise»: Collation: Voca operarios . . . f. 19' col. B. Illa merces nihil aliud est quam dulcedo duine uisionis (que uocatur unicuique iuxta opera sua. / nam uocatis ad amaritudinem penitentie / reddetur merces deliciosa ad perfruentum / propter affluentiam dulcedinis. // uocatis ad rectitudinem iustitiae / voir analogie dans la légende de sainte Marguerite / reddetur merces copiosa ad ditandum / propter excellentiam magnitudinis / (f. 20 col. A.) uocatis ad perfectionem / uice reddetur merces / sponsa ad intuendum / propter refulgentiam pulcritudinis . . . F. 38': Omnes indigentes gracia / currant ad matrem regis / que plena est gracia / implens eos gracia / omnis autem homo aut est in peccatis / aut est a peccatis conuersus // uel a demone impugnatur / uel est perfectus // . . . sed [h]ortus quantum cumque perfectus sit et pulcher / nisi perfundatur arescit / sicut anima / nisi perfundatur gracia marie / arescit // En général il ne donne que des références sur les paraboles, f. 52': Exemplum de clerico cui dixit uirgo quod sum mater misericordie (miracle de Théophile?) . . . Exemplum de dominus tecum. Item de tabula in qua est depecta Imago uirginis, per neatum lucam euangelistam . . . involontairement on pense à la lecture préférée de sainte Marguerite, les exemples et miracles de Notre Dame (*Les débuts de la culture littéraire* . . . 89). Monsieur Pais parle des dons poétiques exceptionnels de l'adaptateur hongrois de la *Complainte* (*Magyar Nyelv*, 46 (1950), 52). Je n'oserais pas encore identifier ce poète avec l'auteur des collations. En tout cas il faut attirer l'attention aux auteurs cités dans le texte dont nous parlons (et qui mériterait une étude à part). A côté d'Aristote (f. 278': hinc est etiam quod dicit philosophus), d'Hugues de Saint Victor (f. 212': de istis omnibus dicit hugo in tractatu de claustro (anime) Richardus a S. Victore (f. 213 d: dicitur in

libro R(ichardi) XIII^o) il cite avec un goût tout particulier des poèmes. Collation sur les Toussaints (f. 212a): «et hoc est quod dicit Richardus mirantur nec deficiunt / in illum (h. sanctum) quem prospiciunt / fruuntur nec deficiunt / quo frui magis sitiunt . . . L'auteur en est Adam de Saint Victor, lui-même victorin et ces vers viennent d'une séquence de la Toussaints (Migne, Pl. 196, 1528, sur Adam de Saint Victor: Dreves G. M. — Bluhme C.: *Ein Jahrtausend lat. Hymnendichtung* . . . I, 257—258). Ailleurs, en parlant de Marie Madeleine il cite: (f. 218^v) unde canitur de ipsa: uas ferens aromaticum / et a uerbo (pour: morbo) multiplici / uerbo curatur medici. L'auteur en est Alain de Lille, l'illustre maître parisien, «doctor universalis», mort en 1202 (Dreves: *Ein Jahrtausend*, 285—287). En citant des hymnes que le grand poète Babits appelait les «chefs d'oeuvre de l'élégance française» (*Amor Sanctus*, Budapest 1933, 23) il montre le goût d'un clerc bien versé dans la poésie. Si dans le texte il n'y en a pas, il note en glosses en marge les vers utilisables dans la collation. Par exemple pour compléter la collation sur sainte Elisabeth de Hongrie il cite une partie des offices en vers que l'on commençait à connaître ces temps-là: Hec ad deum siciens / et currens in siti / carnis desiderii didicit, reniti // (Dankó, J.: *Vetus Hymnarium ecclesiasticum Hungariae*, Budapest 1893, 282). Il n'est donc pas étonnant si, après avoir cité Richard de Saint Victor, il place une citation dans la collation sur la resurrection du jeune homme de Naïm (f. 213 d): unde dicit sene(ca) pallida mors equo pulsata pede pauperum tabernae regiasque turres. L'auteur n'en est pas Seneca, mais (comme tous les lycéens le savent), Horace (*Carm.* 1,4: 13—14, correctement: regumque turres). L'attribution incorrecte fait penser à un recueil de citations ou à une grammaire (cf. ed. Teubner, 14, note 4.) où notre clerc puise ses connaissances. Et pourtant ! quel triptyque se dessine devant nous: au milieu la scène de Naïm, aux deux volets l'austère chanoine victorin et le poète antique.

⁴² O quam magnum est emolumentum huius auditionis . . . (f. 50^v); O mira circa nos tue pietatis dignacio O inestimabilis dilectis, ut filium redimeres, filium tradidisti . . . (f. 51). Cette dernière exclamation provient du praeconium paschale, de l'Exultet chanté à la veille de Pâques. Cette citation donne de toute façon une idée des goûts stylistiques de notre auteur inconnu.

⁴³ L'air de la *Complainte*: *Argonauták* 1937, 46—61; *A magyar zenetörténet kézikönyve* (Manuel de l'histoire de la musique hongroise), 1947, 10*—11*. 1955. 13.

⁴⁴ Balics, L., *A rom. kath. egyház története Magyarországon* (L'histoire de l'église catholique romaine en Hongrie) II/2, 465—471.

⁴⁵ Dans l'introduction, (27—28) au *Codex Albensis* (Antiphonaire de Székesfehérvár du début du XIIe siècle) publié à Budapest en 1963 en commun avec Z. Falvy j'ai essayé de reconstituer la technique de l'enseignement du chant les écoles cathédrales hongroises du XIe siècle. Récemment j'ai écrit sur les premiers résultats et sur leur niveau: *Deákság és Európa* (Cléricature et Europe) Chap. VII (Priscianus, Cassiodore — le musikos aner en Hongrie), sous presse.

⁴⁶ Fellerer, K. G.: *Die Musica in des Artes Liberales* — Artes Liberales hsgb. J. Koch — Leiden—Cologne 1959, 46.

⁴⁷ Citée dans *l'Histoire littéraire de France*, 15, 25 et Dreves, *Ein Jahrtausend I*, 281; malheureusement je n'ai pas pu voir le manuscrit de ce petit ouvrage inédit (*Cod. Parisin* 15163). On peut toutefois supposer que conformément aux courants musicaux de son époque il traite aussi bien la musica speculativa que la musica practica. Cf. Fellerer, loc. cit. 45—47.

⁴⁸ Gragger, loc. cit. 7.; la même opinion se retrouve dans toute la littérature: cf. Szabó, D. op. cit. 29); déjà dans les *Débuts de la culture lit.* (p. 35) j'ai noté que la *Complainte* n'était ni hymne ni séquence mais cantio. C'était d'autant moins difficile à établir que Dreves, à qui se réfère Gragger, l'avait publiée sous le titre: *Cantiones et Muteti, Lieder und Motetten, I Cantiones Natalitiae, Partheniae. Analecta Hymnica Medii Aevi*. XX, Leipzig 1895; il précise ces notions aux pp. 5—10.

⁴⁹ . . . diese Lieder keine liturgischen im strengen Sinne des Wortes sind, sich vielmehr von der liturgischen Poesie nach Inhalt und Form mehr oder weniger entfernen, in ihren Ausläufern das Gebiet des weltlichen Liedes streifend. Dennoch sind sie häufig in die Liturgie eingeschoben worden, nicht oder selten in die liturgischen Bücher, um so häufiger in die ausführenden Feier . . . Dreves op. cit. 5.

⁵⁰ Spanke, H., *Sequenz und Lai, Studii Medievali*, IV. Serie (II) 11 (1938) 12—68.

^{50b} Sur la fréquence de l'exécution à plusieurs voix: Dreves: *Cantiones* (note No 48) 32—34.

⁵¹ Vossen, P.: *Der Libellus Scolasticus des Walther von Speyer*, Ein Schulbericht aus dem Jahre 984. Berlin 1962, 15; cf. Fellerer, loc. cit. 42 et mon *Cléricature et Europe*, chap V.

⁵² Hexendorf, E. et Pais, D., (Tournure interrogatives-exclamatives dans la Com.

plainte) *Kérdő-felkiáltó fordulatok az Ómagyar Mária-siralomban. Magyar Nyelv* 45 (1949) 85–86.

⁵³ Elekfi, L. et Pais, D., (Remarques à trois parties de la Complainte) *Észrevételek az Ómagyar Máriásiralom három részletéhez. Magyar Nyelv*, 46 (1950), 45–53.

⁵⁴ *Cantionale Catholicum*, Csíksomlyó 1676, 204; 1714, 160; se trouve encore dans Kisdy Benedek, *Cantus Catholici*, Nagyszombat 1703, 148. Mais les paroles, déjà en version abrégée dans notre manuscrit, sont encore plus abrégées dans ces recueils. Les strophes 5. (Flos florum . . .), 6. (Proh dolor . . .), 9. (O pia gratia . . .), 10. (O fera dextera . . .) manquent, de même que les cinquièmes vers des 15e et 16e strophes: Sine culpa patitur et Male solus moritur. Par conséquent les strophes au rythme plus difficile, moins aisées à chanter sur un air simple font défaut. Un texte est né qui, à part les deux premières mi-strophes, a en gros la même structure et comprend des strophes de quatre vers et qui se prêtait déjà à un air plus simple, plus populaire. Une analyse plus poussée nous conduirait déjà à la versification. Si je voulais suivre cette voie je me guiderais des recherches de Lajos Vargyas (Le rythme du vers hongrois, Vers hongrois – langue hongroise. Note No 1). Pourtant, ces notes doivent traiter avant tout le manuscrit même qui renferme la *Complainte*. Il y aura encore bien des choses à dire sur le texte même.

Louvain, 30 juillet – 2 août 1968